

# cesrlimousin • info

Conseil Économique Social Régional du Limousin

## actualités

### Bureau Décentralisé à Vassivière

Comme cela se produit chaque semestre, le Bureau s'est réuni en dehors de Limoges ; le 5 juin 2009, il était à Vassivière.

La journée a commencé par une visite du Centre d'Art, sous la conduite de Chiara PARISI, sa directrice, l'occasion pour chacun de mieux faire connaissance avec l'art contemporain.

Le reste de la matinée a été consacré au rapport de la culture et de l'économie en s'appuyant sur des données fournies par M Philippe GEFFRE, Directeur Régional des Affaires Culturelles, ainsi que sur ses commentaires. Moment fort de la réunion l'intervention de M. Stéphane CAMBOU, Président de l'Île de Vassivière sur la stratégie de

développement du site et les propos de M. Jean-Paul DENANOT, Président du Conseil Régional.

Les participants à la réunion :

- M. Éric JEANSANNETAS, Vice-Président du Conseil Général de la Creuse,
- M. Michel PONCHUT, Conseiller Général d'Eymoutiers,
- M. Jacques HANICOT, Maire de Beaumont du Lac,

ont pu débattre largement avec les membres du Bureau du CESRL et faire part de leurs attentes et interrogations.

L'après-midi s'est tenue la réunion habituelle du Bureau du CESRL et cette journée s'est terminée par une visite de l'Espace Rebeyrolle à Eymoutiers.

MM LIMOUSIN et MOYEN avec Mme PARISI, directrice du centre d'Art et du Paysage de Vassivière lors de la visite de l'Île de Vassivière le 5 juin dernier.

MM LIMOUSIN et DE ROMANET, lors de la signature de la convention LOCALTIS, le 5 juin 2009 à Limoges.



## zoom Partenariats avec la CDC

Le Conseil Économique et Social organise, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations du Limousin, le 24 septembre 2009 à 14h30 dans la Salle d'Assemblée de l'Hôtel de Région à Limoges, un forum sur le thème : « mobiliser l'épargne locale au service du développement régional ».

Cette manifestation se déroulera autour de deux temps forts :

- Quels usages de l'épargne au service du développement régional ?
- Ce qui existe.... Et qu'il faut faire progresser.

Cette collaboration entre le CESRL et la Caisse des Dépôts a donné lieu, le 5 juin dernier, à la signature d'une convention d'habilitation pour l'accès au site LOCALTIS entre MM Augustin DE ROMANET, Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Jean-Pierre LIMOUSIN, Président du CESRL. Grâce à cette convention, le CESRL pourra mettre l'intégralité du contenu du site LOCALTIS, quotidien internet spécialisé sur l'actualité des collectivités et du monde local, à la disposition de ses membres et ainsi compléter leur information.

N°

40

Juillet 2009

SOMMAIRE

161

Actualités

Bureau Décentralisé à Vassivière

162

« L'Université de Limoges : place et rôle dans ses territoires »

(Adopté le 11 juin 2009)

Brèves

163

Le maintien et l'accueil des entreprises en Limousin, facteurs de dynamisation des territoires

(Adopté le 11 juin 2009).

Brèves

164

Autres travaux

# «L'Université de Limoges : place et rôle dans ses territoires»

(Adopté le 11 juin 2009, rapporteur M. MUSSET.)

Créée en 1968, l'Université de Limoges est devenue autonome au 1<sup>er</sup> janvier 2009, conformément aux dispositions de la Loi Libertés et Responsabilités des Universités (dite «loi LRU») du 10 août 2007.

**«Université pluridisciplinaire de proximité», «université "multisites"», «université de plein exercice»...**

Qu'en est-il aujourd'hui de l'Université de Limoges, en particulier dans les relations qu'elle entretient avec ses territoires ? Les territoires de l'université sont multiples : implantations universitaires, aires de recrutement en France et dans le monde, espaces de vie des étudiants et des personnels, territoires de la recherche...

Rédiger une telle étude dans un contexte universitaire mouvementé pouvait apparaître comme une gageure. C'est pourquoi, le CESR a voulu prendre du recul pour mieux souligner les enjeux communs de l'Université de Limoges et des territoires limousins.

## Positions et propositions du CESR

Par ce rapport, le CESR :

- rappelle son attachement au **service public d'enseignement supérieur et de recherche** dispensé par l'université qui doit recevoir de l'État des moyens nécessaires, sur la base de critères équitables, définis de façon concertée.
  - Invite à une meilleure prise de conscience du **poids économique, social et culturel** de l'Université de Limoges - y compris par ses acteurs eux-mêmes.
- Il relève la nécessité de :
- Considérer l'existence même d'une université unique dans la région comme un atout. Les élus, les responsables socio-économiques et l'ensemble des habitants du Limousin doivent **continuer de s'approprier cet outil de formation et de recherche**.
  - **Concilier les objectifs complémentaires et indissociables** que sont, d'une part, la proximité (maillage, implantations territoriales...) et, d'autre part, «l'excellence» et les rapprochements d'universités (le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Limousin / Poitou-Charentes notamment).
  - **Spécialiser les différents sites universitaires** en Limousin en évitant de créer de nouvelles implantations – un point d'équilibre ayant été atteint.

- Davantage prendre en compte l'**interaction enseignement secondaire et université**, dans le cadre notamment de la réforme des lycées.
- Développer des **partenariats renforcés entre l'Université et les collectivités territoriales** (Villes/Agglomérations, Départements) – à l'instar de ce qui existe déjà avec le Conseil Régional. Ces collaborations devront être complémentaires et associer davantage le CROUS de Limoges.
- Engager des **relations dans la durée entre l'université et les entreprises** en généralisant les contrats globaux associant l'ensemble des dimensions (stages, partenariats financiers...).

Plus que jamais, l'Université de Limoges doit conforter son positionnement dans le paysage universitaire français, européen et mondial, tout en demeurant un acteur important du développement socio-économique et de la cohésion territoriale en Limousin.

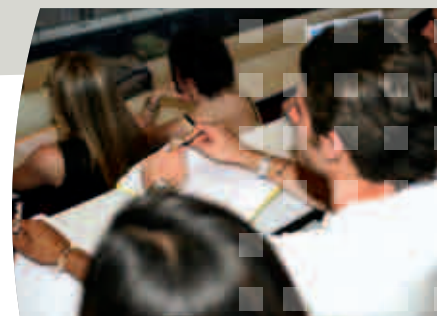
LES RAPPORTS ET AVIS DU CESRL SONT DISPONIBLES AUPRÈS DU SECRÉTARIAT.

## Brèves

**1** Le CESRL a eu la tristesse d'apprendre le décès, au mois d'avril de M. Guy REMY, qui représentait au sein de l'assemblée la FLEPNA. Après avoir mené une carrière d'officier de l'armée de l'air, il était fortement mobilisé dans diverses instances pour le respect de l'environnement.

**2** Le CESRL a le plaisir d'accueillir un nouveau membre : M. Hugues BURGALIERE qui, après avoir siégé dans notre assemblée en début de mandature, remplace dorénavant M. Marcel DEMARTY au titre de l'union professionnelle artisanale régionale.

**3** La section « Affaires Européennes et Internationales », réunie le 9 avril 2009 a procédé à l'élection de son Bureau :  
Président : Michel BERNARD  
Vice-Présidents : Bernard GOUPY et Jean MOYEN  
Secrétaire : Gilles LEFRERE.  
Elle devrait se saisir, dès la rentrée, d'une étude sur la ruralité en Europe.





# Le maintien et l'accueil des entreprises en Limousin, facteurs de dynamisation des territoires

(Adopté le 11 juin 2009, rapporteur M. J-L PERIÉ).

Le Limousin porte une image de territoire rural et agricole, région authentique, de tradition « à la française » où il fait bon vivre.

Les travaux du CESR ont souligné :

- le renouveau démographique de la région,
- un territoire contrasté mais maillé, à l'environnement préservé,
- le travail de désenclavement, fer, route et air, a été mené et DORSAL a permis au Limousin de s'inscrire dans le paysage du haut débit.

Le contexte de mondialisation et de remise en question des modèles de développement doit conduire le Limousin à mettre en place :

- un positionnement fort de ses territoires,
- la préparation de la sortie de crise, en adoptant les propositions émises par le CESR dans le rapport sur les effets de la crise financière en Limousin,
- le soutien de nouvelles compétences face à de nouveaux défis tels que le réchauffement climatique, l'émergence d'éco-valeurs...

## Des propositions sous cinq angles

Le Limousin doit bâtir une image partagée et portée par tous. Le niveau régional apparaît le plus pertinent à cet effet.

Il convient de **consolider l'existant** dans les secteurs qui ont assuré la renommée du territoire mais aussi dans le tissu de PME-PMI, TPE-TPI qui l'irrigue.

Le Limousin dispose de **potentiels dans des secteurs prometteurs** : l'économie verte et l'économie liée au vieillissement, comme le CESR l'a démontré dans son rapport sur « la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés ».

Le **dynamisme entrepreneurial**, assez développé en Limousin, prendra une véritable envergure avec le grand projet structurant de type Ligne à Grande Vitesse.

## Développer les infrastructures pour irriguer les territoires et inscrire le Limousin dans l'espace européen

Les efforts de ces dernières années en matière de désenclavement du territoire sont à maintenir pour ne pas se retrouver isolé des courants nationaux, européens et mondiaux :

- en matière  **routièr**e, les axes est, ouest et sud-ouest doivent être améliorés,
- la concurrence entre les **aéroports** de Limoges et de Brive est inacceptable car elle risque de faire perdre les « hubs », avec les grands risques économiques que cela entraîne.
- le Limousin doit impérativement intégrer la Grande Vitesse **Ferroviaire**, en s'inscrivant dans le schéma de la LGV Sud Europe Atlantique.



## Structurer et soutenir la recherche et l'innovation et en faire un levier de croissance pour les PME-PMI régionales

En matière de Recherche et d'Innovation, la Région Limousin doit bâtir une stratégie de soutien aux filières peu connues de la région, d'aides des chercheurs « isolés », qui représentent des potentiels et elle doit rester ouverte à des collaborations avec des territoires et partenaires extérieurs.

## La fiscalité : un outil de développement et d'aménagement du territoire

Il importe cependant de rappeler aux collectivités locales que l'outil « fiscalité », loin de se limiter à une manne financière, peut et doit devenir un des socles d'une stratégie de développement et d'aménagement du territoire.

\*\*\*

Le Limousin est un territoire qui dispose de nombreux atouts face aux défis à venir.

Il s'est adapté aux évolutions du contexte global et a su développer des technologies dans des domaines qui assurent encore une grande partie de son image. Le Limousin doit s'investir dans un véritable marketing territorial, ce qui suppose un réel travail de réflexion ; plusieurs domaines apparaissent d'ores et déjà comme facteurs de développement :

- la Recherche et Développement reposant sur les pôles de compétitivité existants ou en devenir comme celui du bois. Le Limousin doit défendre sa position de « tête de réseau » ;
- le cadre de vie, socle du développement durable et qui s'inscrit dans la « nouvelle ruralité européenne » ;
- la « silver economy », liée à l'allongement de la durée de la vie.

# Brèves

**4** Le CESRL lance une nouvelle collection « Les Essentiels du CESRL » qui reprendra les rapports essentiels adoptés par l'assemblée. Deux tomes ont déjà été publiés :

- Les enjeux économiques et sociaux de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés en Limousin
- L'Université de Limoges : place et rôle dans ses territoires

**5** Le CESRL continue à s'investir dans le Réseau Transnational Atlantique. Il a participé à la réunion, le 1<sup>er</sup> juillet 2009, du groupe de travail « Transport » ainsi qu'au conseil d'orientation des 9 et 10 juillet.

# Autres travaux

## Les SDAGE

« Contribution sur les projets de SDAGE Loire-Bretagne et Adour-Garonne » - Avis adopté en séance plénière le 4 mai 2009.

Le Limousin se partage entre les bassins hydrographiques Loire-Bretagne et Adour-Garonne. Le CESRL a été consulté par les deux Agences de l'eau sur les projets de Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2010-2015. **Un avis de portée générale et d'intérêt régional qui :**

- valide les orientations des SDAGE
- formule des préconisations spécifiques au Limousin
- combat des idées reçues : « Limousin = château d'eau »...
- rappelle la transversalité de la question de l'eau qui doit concilier des objectifs socio-économiques, environnementaux et sanitaires.

**Situé à l'amont des deux bassins versants, le Limousin se caractérise par :**

- Un domaine géologique de socle
- De petites nappes phréatiques et des réserves limitées
- Un chevelu hydrographique dense
- Des captages d'eau potable réduits et fragiles.

Ces caractéristiques induisent des conditions de gestion particulières et rendent difficile l'atteinte de l'objectif de « bon état écologique », de plus de 60% des masses d'eau, d'ici 2015.

## Pour une meilleure prise en compte des têtes de bassins et une solidarité entre l'aval et l'amont

Le CESRL souhaite que les SDAGE précisent :

- les critères de définition des têtes de bassins
- les mesures de restauration géomorphodynamiques
- et réévaluent les financements à hauteur des ambitions affichées du fait de l'étendue des linéaires à traiter.

La solidarité amont/aval doit trouver une contrepartie aval/amont dans les moyens attribués à l'amont afin qu'il fournisse une eau en quantité et qualité suffisantes.

### L'avis aborde également :

- les actions de sensibilisation et d'éducation des usagers de l'eau
- les situations de crise (gestion des Zones de Répartition des Eaux, autonomie des exploitations agricoles, protection des captages)
- la protection des zones humides, les réglemmentations relatives aux plans d'eau
- l'éventualité de création de nouveaux barrages ou microcentrales.

## Les effets de la crise en Limousin : constat et propositions

(Rapport n° 2009-05 adopté le 4 mai 2009, rapporteurs : Jean-Jacques BEDONI ; Denis MALABOU ; Stéphane MONCHAMBERT)

Le second semestre 2008 aura été marqué par une crise financière mondiale aussi importante que soudaine. Cette situation financière qui pouvait apparaître

virtuelle, par certains aspects, a malheureusement eu très rapidement des répercussions concrètes sur différents secteurs de notre économie nationale et régionale. L'immobilier et l'automobile en sont deux exemples flagrants. Et dans un impitoyable enchaînement, les premiers plans sociaux et les fermetures d'entreprises sont apparus, avec leurs cortèges d'injustices et de drames humains.

C'est ainsi que l'activité économique du Limousin, notamment industrielle, a connu un fort ralentissement à partir du 4<sup>e</sup> trimestre 2008 qui semble atteindre, selon la Banque de France, un palier en février 2009. Elle concerne principalement les secteurs des biens d'équipement et des biens intermédiaires ou encore des travaux publics.

Parallèlement, il a été constaté une hausse importante du chômage de plus de 8% entre le 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestre 2008 qui touche dorénavant l'ensemble des secteurs d'activité.

En corollaire, la consommation des ménages est en repli avec une baisse, notamment, de l'immatriculation de voitures neuves au 4<sup>e</sup> trimestre 2008. On constate également un léger fléchissement de l'évolution des crédits bancaires au niveau des entreprises, qui confirment la diminution des investissements de l'ordre de 13% sur l'année 2008.

Dans ce contexte général de crise, le CESR du Limousin s'est interrogé pour savoir quel

est l'avenir pour l'économie régionale, ses entreprises, ses salariés et son territoire ?

La réponse passe obligatoirement par le soutien à l'emploi et à l'économie régionale. Au-delà des mesures déjà prises au niveau national et régional pour le territoire Limousin, le CESR du Limousin avance les six propositions suivantes :

- Le maintien et le développement de l'économie régionale à partir de quatre secteurs d'activités : la filière forêt-bois, la santé, l'automobile et les services publics,
- Le développement de réseaux régionaux d'épargne et d'investissement,
- La mise en place de propositions financières incitatives et adaptées aux entreprises limousines,
- La conception et l'expérimentation d'indicateurs conjoncturels régionalisés,
- L'accès à la formation tout au long de la vie afin d'anticiper les évolutions techniques et économiques,
- L'ouverture du débat sur l'opportunité de la relance par la consommation en portant une attention particulière à la situation des personnes les plus démunies.

Directeur de la publication  
M. Jean-Pierre LIMOUSIN  
Responsable de la rédaction  
M<sup>me</sup> Hélène DONNART

Impression NPC   
Diffusion INFOROUTAGE

Conseil Économique et Social Régional  
du Limousin  
27 bd de la Corderie 87031 Limoges cedex  
Tél 05.55.45.19.80 • Fax 05.55.45.17.77  
[www.cesrlimousin.info](http://www.cesrlimousin.info)  
ISSN : 2102-3522